

2020 RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SAINT-AVOLD SYNERGIE



41 communes, 1 territoire

Un an déjà que notre équipe est en place. Un an seulement pourrions-nous dire, tellement cette année a été riche. Le temps est passé très vite, peut-être même trop vite. De mois en mois, notre Agglomération a œuvré à la concrétisation des projets avec détermination mais aussi avec responsabilité vis-à-vis des habitants et des enjeux définis dans notre programme.



La montée en puissance de nos actions est déjà largement confirmée. L'engagement des élus pour le développement citoyen et local est un rayon de soleil dans cette atmosphère morose et inédite de crise sanitaire. C'est un engagement chronophage pour certains, mais qui est récompensé par l'enthousiasme qu'il soulève aussi bien auprès des citoyens que des collectivités locales partenaires auprès desquelles nous avons conforté, voire parfois retrouvé notre place.

Chaque année, la CASAS réalise son rapport d'activités qui retrace les projets menés au cours de l'année écoulée, par les élus et les services sur notre territoire. C'est un point d'étape important qui nous permet de faire un bilan annuel et de partager avec vous l'avancée de notre action, menée au quotidien dans le cadre de nos compétences. Quelques exemples de faits marquants de cette année écoulée vous sont ainsi présentés. C'est au travers des orientations choisies collectivement et dans cette diversité d'actions que notre Agglomération montre toute son efficacité.

Nous avons à cœur de rassembler nos forces pour impulser un élan encore plus fort à cette dynamique communautaire et pour relever ensemble les défis en matière de transition économique et écologique, d'emploi, de solidarité, de proximité, de coopération et de démocratisation. Au-delà d'une restitution lisible, mesurable et tangible grâce à ce document, notre souhait est que chacun se sente impliqué dans nos ambitions communes.

Je vous invite donc à découvrir plus en détails l'ensemble de ce rapport d'activités 2020 pour avoir une vision globale du rôle essentiel que joue notre Agglomération dans votre quotidien.

Bonne lecture à tous !

SALVATORE COSCARELLA

Président de la Communauté
d'Agglomération Saint-Avoid Synergie,
Maire de Valmont

4

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie en détail

Les commissions.

6

Les compétences obligatoires

Développement économique, commerce, cœur de ville, programme local de l'habitat, petites villes de demain, ruralité, transports / mobilité, tourisme, collecte et traitement des déchets ménagers, assainissement.

14

Les compétences facultatives

Création, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire.

16

Grand angle

La police municipale intercommunale, le point sur les finances et l'organigramme.



RETROUVEZ-NOUS SUR LA NOUVELLE PAGE FACEBOOK
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

<https://www.facebook.com/saintavoldsynergie/>

Force de proposition, les commissions représentent le premier stade d'étude d'un projet. Si un projet reçoit un accueil favorable en commission, il est présenté au bureau puis soumis au vote du conseil communautaire.

Commission tourisme (aménagement et promotion des zones touristiques et zones classées biodiversité Natura 2000), office de tourisme, salon de l'agriculture, hôtellerie et hébergement de loisirs, soutien aux animations

Président de commission : Bernard Treuvelot

Julien Claiser (Eincheville), Jean-Paul Adrian (Harprich), Raymonde Schweitzer (Saint-Avold), Gaétan Vecchio (Saint-Avold), Christine Klein-Morawski (Saint-Avold), Tristan Atmania (Saint-Avold).

Commission développement économique et attractivité du territoire

Président de commission : Umit Yildirim

Bernard Jacquot (Baronville), Philippe Renard (Destry), Claude Staub (Folschviller), Patrick Seichepine (Grostenquin), Sébastien Clamme (Lachambre), Bernard Treuvelot (Morhange), Malika Attou (Morhange), René Steiner (Saint-Avold), Raymonde Schweitzer (Saint-Avold), Amandine Guerin (Saint-Avold), Alain Letullier (Saint-Avold), André Wojciechowski (Saint-Avold), Sophie Annecca-Becka (Saint-Avold).

Commission travaux, patrimoine communautaire, sécurité et accessibilité des ERP, SIG et cadastre

Président de commission : Gaston Adier

Julien Claiser (Eincheville), Sébastien Maret (Landroff).

Commission relations transfrontalières

Président de commission : Gaston Adier

Raymonde Schweitzer (Saint-Avold), Lothaire Gaudig (Saint-Avold).

Commission finances, planification budgétaire et des ressources, affaires juridiques

Président de commission : Romuald Yahiaoui

Claude Staub (Folschviller), Hélène Ludmann (Morhange), Carine Muller (Saint-Avold), Pascal Lauer (Saint-Avold), Nicole Mellard (Porcellette).

Commission de l'eau potable, des eaux pluviales, de l'assainissement, du chauffage urbain Synergis et Gemapi



Président de commission : Jean-Jacques Ballèvre

Alain Konieczny (Altrippe), Guy Born (Bérig-Vintrange), Kurt Schirle (Carling), Philippe Renard (Destry), Suzanne Busdon (Diffembach-Les-Hellimer), Rémy Franck (Guessling-Hemering), Daniel Ballie (Leyviller), Vincent Muller (Petit-Tenquin), René Steiner (Saint-Avold), Pascal Lauer (Saint-Avold), Jean Tourscher (Valmont).

Commission politique du logement, habitat et cadre de vie

Président de commission : Gabriel Walkowiak

Bernard Jacquot (Baronville), Marielle Nicolas (Carling), Gabriel Muller (Folschviller), Myriam Tridemy (L'Hopital), Marie-France Guerriero (Porcellette), Jean-Claude Brem (Saint-Avold), André Wojciechowski (Saint-Avold).

Commission aire d'accueil des gens du voyage

Président de commission : Gabriel Walkowiak

Gabriel MULLER (Folschviller), André Wojciechowski (Saint-Avold).

Commission aménagement du territoire, urbanisme prévisionnel, renouvellement urbain, affaires foncières, Scot

Président de commission : Bernard Jacquot

Alain Konieczny (Altrippe), Kurt Schirle (Carling), Patrick Seichepine (Grostenquin), Rémy Franck (Guessling-Héméring), Bernard Treuvelot (Morhange), Laurent Meniere (Racrange), Amandine Guerin (Saint-Avold), Jean Tourscher (Valmont), Olga Kluczyk (Valmont).

Commission promotion et mise en valeur de l'attractivité des centres bourgs, du numérique et très haut débit, action cœur de ville

Président de la commission : Bernard Jacquot

Jean-Claude Mayot (Brulange), Marielle Nicolas (Carling), Sébastien Clamme (Lachambre), Bernard Treuvelot (Morhange), René Steiner (Saint-Avold), Pascal Helfenstein (Saint-Avold), Myrna Becker-Bardelmann (Saint-Avold), Alain Letullier (Saint-Avold).

Commission ruralité et maison des services

Président de la commission : Antoine Franke

Jean-Luc Klein (Suisse), Cédric Muller (Viller), Suzanne Busdon (Diffembach-lès-Hellimer), Julien Claiser (Eincheville), Roger Pierson (Vallerange), Laurent Meniere (Racrange), Jean-Claude Mayot (Brulange), Bernard Treuvelot (Morhange), Bernard Jacquot (Baronville), Philippe Renard (Destry).

Commission environnement, déchèteries communautaires, collecte des ordures ménagères et des déchets sur le territoire communautaire, Sydeme

Président de la commission : Jean Mekety

Guy Born (Bérig-Vintrange), Suzanne Busdon (Diffembach-lès-Hellimer), René Kapfer (Lelling), Erica Cordier (Macheren), Pascal Helfenstein (Saint-Avold), Jean-Claude Brem (Saint-Avold).

Commission fourrière animale

Président de la commission : Jean Mekety

René Kapfer (Lelling), Laurent Meniere (Racrange), Myrna Becker-Bardelmann (Saint-Avold), Roger Pierson (Vallerange).

Commission politique associative, équipements culturels et loisirs

Président de la commission : Emmanuel Schuler

Gabrielle Pilard (Carling), Michel Malglaive (L'Hopital), Mustapha Zor (L'Hôpital), Gaétan Vecchio (Saint-Avold), Monique Bettinger (Saint-Avold), Christine Klein-Morawski (Saint-Avold), Edahbia Naciri (Saint-Avold), Sophie Annecca-Becka (Saint-Avold).

Commission organisation des secours sur le territoire

Président de la commission : Emmanuel Schuler

Myriame Hombourger (L'Hopital), Michel Malglaive (L'Hopital), Fabrice Majewski (L'Hopital), Mustapha Zor (L'Hôpital), René Mick (Porcelette).

Commission complexe nautique

Président de la commission : Emmanuel Schuler

Marie-France Guerriero (Porcelette), Lothaire Gaudig (Saint-Avold).

Commission emploi (mission locale), actions d'insertion, adaptation et reconversion professionnelle, formation (enseignement supérieur et service aux étudiants), recherche (développement et soutien aux innovations technologiques)

Président de la commission : Didier Zimny

Gabrielle Pilard (Carling), Stéphanie Latta (Folschviller), Christian Stinco (Morhange), Monique Bettinger (Saint-Avold), Carine Muller (Saint-Avold), Edahbia Naciri (Saint-Avold), Cédric Muller (Viller).

Commission politique de la ville

Président de la commission : Didier Zimny

Bernard Jacquot (Baronville), Stéphanie Latta (Folschviller), Gaétan Vecchio (Saint-Avold), Carine Muller (Saint-Avold), Edahbia Naciri (Saint-Avold), André Wojciechowski (Saint-Avold), Lothaire Gaudig (Saint-Avold).

Commission transports urbains, réseaux ferrés et accessibilité, éco-mobilité et covoiturage

Président de la commission : Robert Bintz

Jean-Paul Lallouette (Macheren), René Mick (Porcelette), Laurent Meniere (Racrange), Dominique Gross (Laning).

Commission communication, information de la population sur les actions intercommunales, coordination et liaison entre communes (actions, animations propreté) + protocole

Président de la commission : Philippe Renard

Jean-Claude Mayot (Brulange), Sébastien MARET (Landroff), Myriam Tridemy (L'Hopital), Tristan Atmania (Saint-Avold), Nicole Mellard (Porcelette).



Les compétences obligatoires

Développement économique

Saint-Avold

Zone Europort

Les sociétés Heintz et MMTCI se sont implantées sur la zone sur une surface globale avoisinant 6 ha, qui comprend également le projet d'extension de la Sté Layher. Sur cette emprise foncière, la communauté d'agglomération a réalisé les travaux d'aménagement de voirie, de construction des réseaux et d'éclairage public.



Vente au Carreau

Après avoir obtenu le permis d'aménager sur ce site, les sociétés suivantes s'y sont implantées :

- Meloni.
- ERTF.
- STREIFF.
- L'extension de DODO.
- HEMMER LAGARDE.
- Les bâtiments de la Douane.



Plateforme chimique de Saint-Avold / Carling

Des projets d'implantation concrétisés :

- La Société METEX NOOVISTA, porteur de création de 46 emplois nouveaux au début de son activité et près de 100 emplois à terme.
- La Société AFYREN, spécialisée en matière de chimie verte, porteur de 50 emplois nouveaux.
- La Société QUARON, leader dans la production de produits chimiques de haute qualité en France, porteur de 20 emplois environ.



Valmont

Zone Actival

Les études et les demandes de subvention pour la réalisation d'un bassin de rétention pour la Société Sostmeier (subvention perçue par le Conseil départemental de la Moselle équivalente à 430 000 €) ; réalisation effective prévue en 2021.

Porcellette / Diesen

Zone du Grunhof

La zone du Grünhof a vu s'implanter la Société Spieldenner, tandis que le Composite Parc a accueilli la société Novall.



Les compétences obligatoires

Les Jardins de Cocagne

Une exploitation maraîchère bio à vocation d'insertion professionnelle et sociale, sous l'égide du réseau Cocagne, s'implantera sur trois hectares de terres à bâtir pour les futures serres et sur neuf hectares de plein champ. Un projet bio circuit court, visant à promouvoir des actions d'insertion, de développement durable et d'économie solidaire.

Emploi

Quelques chiffres

Territoire de Saint-Avold

Centre d'appels : 130
Zone Europort + Plateforme TOTAL : 2 700
Vente au Carreau : 150

Territoire de Valmont

Zone ACTIVAL : 145

Territoire de Folschviller

Zone industrielle du Fürst : 166

Territoire de Diesen / Porcellette

Composite Parc : 82
Zone du Grunhof : 15

TOTAL : 3 388

Territoire de Grostenquin

Zone Artisanale : 90

Territoire de Morhange

Zone Lavoisier : 1 032
Zone Claire Forêt : 67
Pôle d'activités : 90

TOTAL : 1 279

Commerce

Le programme « Action Cœur de Ville »



Un dispositif souple pour une démarche transversale, un atout pour la Ville de Saint-Avold et la Communauté d'agglomération dans la stratégie de revitalisation et de redynamisation en faveur des habitants et acteurs de notre territoire.

Chiffres clés

- Saint-Avold fait partie des 222 villes françaises retenues pour bénéficier du programme « Action Cœur de Ville » (2018-2025).

- 5 milliards d'euros sont mobilisés par l'État sur 5 ans dans le cadre de cette action (2018-2022).

- 38 actions majeures de redynamisation et de revitalisation.

- 5 axes thématiques et transversaux pour redynamiser les cœurs urbains :

• Axe 1 – L'habitat et le foncier ;

• Axe 2 – Le commerce et l'économie ;

• Axe 3 – La mobilité et les connexions ;

• Axe 4 – L'espace public et le cadre de vie ;

• Axe 5 – Les services publics et l'animation.

Le dispositif « Action Cœur de Ville » engage à la fois la commune de Saint-Avold, la commune de Valmont pour le secteur de la gare ferroviaire et la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie pour le territoire ainsi que des partenaires privés et publics autour de cinq axes structurants permettant d'aider l'attractivité des centres-villes. La convention « Action Cœur de Ville » se transforme donc en convention ORT permettant de mettre en œuvre un projet global de revitalisation.

Les compétences obligatoires

Commerce

« Ma ville, Mon Shopping »

Création d'une plateforme e-commerce

Dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville », la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a lancé en partenariat avec la Ville de Saint-Avold, la création d'une plateforme e-commerce « Ma ville, mon shopping » du Groupe La Poste en juin 2019. En 2020, les élus communautaires ont décidé de déployer ce dispositif e-commerce « Ma Ville, Mon Shopping » sur l'ensemble du territoire communautaire qui abrite 41 communes et 55 000 habitants. Il s'agissait d'apporter au plus fort moment de la crise du Covid 19, un soutien immédiat et un accompagnement à l'ensemble de nos artisans, commerçants, restaurateurs, producteurs locaux et indépendants qui voulaient poursuivre la continuité de leur

activité à distance grâce à la numérisation.

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a pris entièrement à sa charge les frais de mise en place de cet outil numérique. Grâce à l'engagement de la collectivité, les commerçants ont bénéficié aussi de mesures exceptionnelles offertes pendant la durée de reconfinement. Le groupe La Poste, partenaire du programme « Action Cœur de Ville » et acteur de proximité ancré dans nos territoires, offre une visibilité aux commerçants et artisans de leurs produits au travers de la plateforme, permet le paiement en ligne sécurisé et propose des solutions de retrait sur place en drive « click & collect » ou des livraisons par les facteurs.

« Petites villes de demain »

Morhange labellisée

Le programme « Petites villes de demain », lancé le 1^{er} octobre 2020, permet aux villes de moins de 20 000 habitants, désignées par les Préfets de bénéficier d'un soutien



spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation. Partie intégrante du Plan de relance, ce programme vise à conforter le rôle structurant de ces villes dans le développement des territoires ruraux. « Petites villes de demain » a pour objectif de soutenir, sur la période 2020-2026, 1 000 territoires comprenant des communes rurales de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité vis-à-vis de leur bassin de vie grâce à la mise à disposition d'un ensemble de services et d'équipements. Un dispositif qui a ainsi pour ambition d'accompagner les élus locaux et de leur apporter les moyens, les outils et les partenaires nécessaires leur permettant de se doter d'un projet global de revitalisation et de le piloter sur la durée du mandat municipal.

Nouvelle compétence

Conférence des maires

Initiée par la Loi relative à l'Engagement dans la vie locale et de proximité de l'Action Publique, le conseil communautaire a homologué la création d'une Conférence des maires dans les EPCI à fiscalité propre, où le Bureau de l'EPCI ne comprend pas déjà l'ensemble des maires des communes membres (Article L.5211-11-3 du Code des Collectivités Territoriales). Cette Conférence présidée par le Président de la CASAS, constituée des Maires des communes membres, s'est réunie à deux reprises en 2020.



Les compétences obligatoires

Politique de l'habitat

Poursuite du PLH

Dans le cadre de la politique de l'Habitat, la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie a poursuivi l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat durant une année 2020 perturbée par la crise sanitaire.



La 1^{re} phase du programme qui consiste à établir un diagnostic du territoire est en voie d'achèvement et devrait être présentée aux élus au début de 2021. Ce diagnostic portera à la fois sur les éléments démographiques et socio-économiques et brossera un tableau complet du territoire. Sur le plan opérationnel, les actions en faveur du parc privé ont été mises en œuvre : les conventions d'opérations de l'Opération Programmée d'Amélioration Renouvellement Urbain (OPAH RU) dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville et celle plus classique sur le territoire de la CASAS. Elles ont donné lieu à de nombreux échanges avec l'Anah et les services de l'État permettant ainsi de déterminer les différents objectifs de réhabilitation. Ces opérations devraient entrer dans leurs phases opérationnelles courant 2021.

Transport & mobilité

Transports en commun

Transavold, la Synergie des mobilités

2020 représente une année symbolique dans la vie du réseau de transport en commun de la CASAS « Transavold ». En effet, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle concession de service public, le réseau a pris une nouvelle dimension, et ce à double titre :

- En ce qui concerne sa dimension territoriale, désormais, avec une couverture de l'ensemble du territoire de la CASAS « Transavold » a évolué pour devenir un réseau à la taille de l'agglomération.
- Au niveau de l'exercice de la compétence transports : avec le transfert des lignes de transports scolaires et interurbains par la Région Grand Est à la CASAS, l'intercommunalité exerce, à



présent, la compétence transports de manière pleine et entière.

En service depuis le 1^{er} septembre 2020, le réseau « Transavold, la Synergie des Mobilités » est le nouveau réseau de transports publics de la CASAS. Pour une durée de 7 ans, la CASAS s'est associée à Bus Est (Transdev) pour proposer une offre de transports adaptée à l'ensemble du territoire. Ce nouveau réseau a été créé en intégrant le transfert de la compétence transports scolaires et interurbains de la Région Grand Est à la CASAS.

Les compétences obligatoires

Transport & mobilité

Les chiffres

- Sur 10 lignes régulières, création de 2 lignes urbaines : Folschviller-gare routière (ligne 10) et Gare routière-Jeanne D'Arc-L'Hôpital-Carling (ligne 6).
- 1 nouvelle ligne Centres de Santé (ligne 7) : desservant le cabinet médical, Hospitalor, la Clinique Saint-Nabor, le Centre de Santé Brack.
- 2 lignes interurbaines (ligne 8 et 9) reliant Morhange à Saint-Avold (ex 118 – 120 du réseau Fluo de la Région Grand Est)
- 1 service de TAD étendu sur le sud du territoire.
- 1 réseau sécurisé avec des caméras de vidéo-surveillance dans chaque bus et un bouton d'alerte sécurité à disposition des chauffeurs dans chaque bus du réseau urbain.

Et aussi...

Un réseau de transports scolaires : le nouveau réseau « Tran'School »

- 24 lignes.
- Gestion des inscriptions et transport de plus de 2 500 élèves.

Un réseau moderne et en évolution

- Trans'Géo : service de géolocalisation des bus (Zen bus).
- Un nouveau site internet plus ergonomique, plus simple et avec toutes les infos concernant le nouveau réseau de transports « Transavold, la Synergie des mobilités » : transavold.com.

Zoom sur...

La Maison de la Mobilité

Le Réseau « Transavold » s'est habillé d'une nouvelle identité visuelle avec une nouvelle charte graphique plus actuelle et dynamique. Afin de la mettre en adéquation avec les nouvelles couleurs du réseau, la signalétique extérieure de la Maison de la Mobilité a été aménagée. Par ailleurs, cela a été l'occasion de rafraîchir les murs avant de poser les enseignes et stickers. Avec ce nouvel habillage, la Maison de la Mobilité incarne le nouveau réseau de transport de la CASAS « Transavold ». Cette opération s'inscrit, également, dans le cadre du réagencement de l'agence commerciale qui interviendra en 2021. Coût de l'opération : 32 045 € HT.



Tourisme

2020, année atypique

Malheureusement, au regard de la crise sanitaire et des contraintes imposées durant l'année 2020, la 7^e édition du salon « AGRI SYNERGIE » initialement prévue en septembre 2020 n'a pu avoir lieu. Il en est de même pour les manifestations attrayantes initiées par la Casas en partenariat avec la « Magic Mosellane », telles « la Mutche en fête » et « la

Marche gourmande ». L'Office de Tourisme Saint-Avold Cœur de Moselle, qui avait fait l'objet d'une convention signée en 2019 par les Présidents des EPCI de la Casas, de la Houve, du Pays Boulageois et du District Urbain de Faulquemont, a tout de même initié bon nombre d'actions tendant à promouvoir le Tourisme.

Les compétences obligatoires

Tourisme

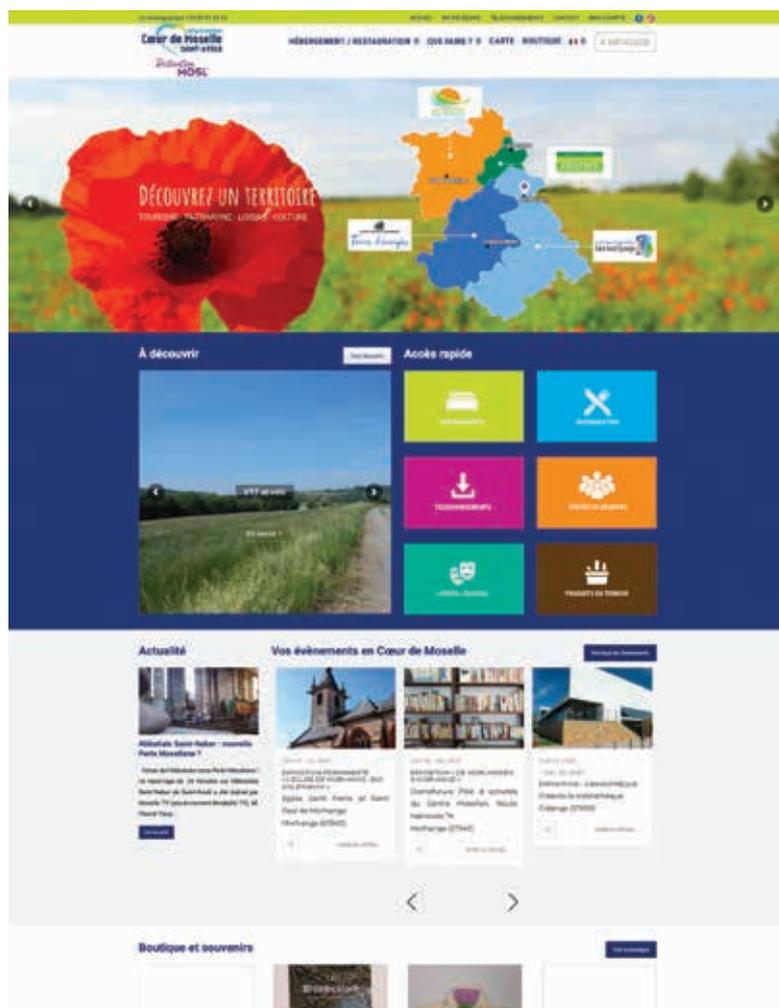
L'accueil physique

L'Office de tourisme

- 2 133 personnes en vis-à-vis.
- 470 appels téléphoniques.
- 6 186 courriers et mails d'information touristique.
- 673 personnes ayant participé à nos animations.
- Élaboration et mise en place du protocole sanitaire pour l'ouverture de l'Office de tourisme.

Les animations

- Marches du lundi avec deux guides de l'Office de tourisme à la découverte des circuits pédestres de notre territoire.
- Rendez-vous de l'été : 23 visites guidées mettant en valeur le patrimoine local en juillet et août ont comptabilisé 209 participants.
- Journées du patrimoine : 20 personnes (nombre de personnes limité) pour la visite guidée de Saint-Avold.



Zoom sur...

L'accueil digital

- Développement du numérique lié à la situation sanitaire : 7 214 connexions à notre site internet.
- 135 371 vues de nos publications Facebook.
- 8 031 vues de nos publications et stories Instagram.
- Création d'un nouveau site internet trilingue avec plus de contenu, boutique en ligne, carte interactive : www.saintavold-coeurdemoselle.fr.
- Formations du personnel durant le confinement : participation à une soixantaine de webinaires, conférences et formation en ligne.
- Promotion des partenaires, sites touristiques et points d'intérêts via les réseaux sociaux (développement des pages Facebook et Instagram de l'Office de tourisme) et via SITLOR (Système d'Information Touristique en LORraine) en gérant plus de 600 fiches touristiques sur notre territoire.

Et aussi

Information et relation avec les partenaires touristiques (aides disponibles, formations...), création et apprentissage de nouvelles visites guidées.

Les compétences obligatoires

Collecte et traitement des déchets ménagers

Un tri à améliorer

La collecte des déchets des habitants de la CASAS est un service de proximité dont notre EPCI assure l'exercice de la compétence depuis 2009.



L'intercommunalité a le souci constant d'assurer un service de qualité que ce soit pour la collecte des déchets ainsi que la gestion des déchèteries. La collecte des bacs multiflux est assurée par les services de la régie de collecte pour l'ancien Centre Mosellan (rural et les agents connaissent les usagers). L'ancien territoire naborien est collecté par le prestataire Véolia.

Les tonnages

Collecte Multiflux - 12 519 tonnes dont :

- 2 795 tonnes de recyclables (sac orange).
- 2 256 tonnes de biodéchets (sacs verts) et 7 467 tonnes de résiduels (sacs bleus).
- Collecte du verre : 1 637,72 tonnes.
- Collecte Encombrants : 323 tonnes.
- Déchets non valorisables : 1 350 tonnes.
- Collecte des biodéchets des professionnels : 116,06 tonnes.

La collecte des bacs donne un ratio de 264 kg par habitant et par an alors qu'en France la moyenne est de 254 kg/hab./an. Les 10 kg de différence sont des déchets qui devraient être déposés en déchèterie pour être valorisés. Lorsqu'on analyse le contenu des bacs il reste une part non négligeable de verre et de déchets qui pourraient être compostés par les habitants dans leur jardin. L'éco-organisme CITEO apporte des soutiens à hauteur de la qualité du tri contenu dans les sacs orange. Ces soutiens ont considérablement baissé ces dernières années. En cause, un mauvais tri des usagers. Près de la moitié du contenu des sacs orange sont des déchets non recyclables. D'autres filières permettent de réduire notre tonnage de non recyclables : textile, bornes pour la dépose des papiers, les

colonnes pour la dépose du verre ménager et les déchèteries. En effet, exceptés les déchets déposés dans la benne « tout venant », les autres déchets entrent dans des filières de recyclage ou de valorisation. La compétence « traitement » a été déléguée au Sydeme. Il prend en charge le tri des sacs multiflux. Une fois les sacs triés les différentes fractions sont traitées en fonction de leurs caractéristiques. Les biodéchets alimentent le centre de méthanisation, les recyclables partent en centre de tri et le contenu des sacs bleus sont envoyés vers un centre d'incinération en Allemagne ou sont enfouis à Téting-sur-Nied.

Les actions de l'année 2020

- Ajustement des tournées de collecte.
- Demande à certains professionnels d'acquiescer des bacs 750 litres pour la collecte des cartons chez certains professionnels afin de diminuer la pénibilité de cette collecte et ainsi limiter le risque de maladie professionnelle.
- Opération « composteur gratuit » suite à un contrôle « bon tri » multiflux dans les bacs.
- Début d'une étude sur la gestion de la compétence déchets.
- Révision et mise à jour des règlements de service pour la collecte en porte-à-porte et pour la gestion des déchèteries.
- Participation à différentes manifestations ou actions en faveur du tri et du recyclage des déchets.

Les compétences obligatoires

Assainissement, Eau potable, Eaux pluviales et GEMAPI

Assainissement

De nombreuses actions initiées en 2020



- Création d'une régie Assainissement personnalisée et à autonomie financière au 01/01/2020 et sa dissolution au 31/10/2020 et création d'une régie à autonomie financière au 01/11/2020.
- Prise en charge de la compétence Eau pluviale au 1^{er} janvier 2020.
- L'intégration de Saint-Avold le 01/01/2020 pour la compétence assainissement avec une gestion tant en exploitation qu'en relation clientèle (facturation) encore confiée à la régie ENERGIS.
- Le service a été impacté par la pandémie de Covid-19 – où les boues de la Station d'épuration de Morhange ont été « hygiénisées » avant épandage (6 000 € HT).
- Intégration des communes de Carling et de L'Hôpital au niveau de la compétence collecte des eaux usées.
- Réalisation de la réhabilitation du réseau d'assainissement rue du Sel à l'L'Hôpital : 125 000 € HT (pas de subvention).
- Mise en service du filtre planté de roseaux des communes d'Altrippe et Leyviller en juin 2020 (Canalisation de transfert + STEP = 1 900 000 € HT – Subvention Agence de l'Eau Rhin Meuse de 1 350 000 € / Conseil Départemental de la Moselle : 250 000 €).
- Le démarrage des travaux de déconnexion des fosses septiques sur la commune de Leyviller (Lots 2 et 3 = 997 100 € HT).
- Réalisation de l'assainissement de la Zone Artisanale du Stade à Vahl-Ébersing suite à la construction d'une école (130 000 € HT – pas de subvention).

Gemapi

- Finalisation de l'étude du cours d'eau Muhlgraben des communes d'Altrippe, Leyviller et de Saint-Jean-Rorhbach.
- Adhésion au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle (SDEA) en vue de l'élaboration du PAPI d'Intention Sarre (Programme d'Actions de Prévention des Inondations).

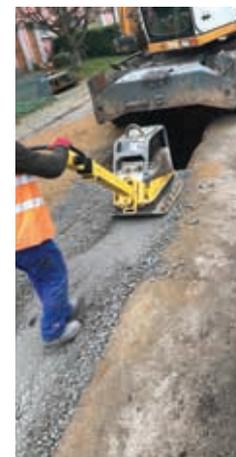


Eau pluviale – Développement économique

- Finalisation des travaux zone Lavoisier à Morhange (1 497 800 € HT – Subvention Agence de l'Eau Rhin Meuse : 395 260 €) et mise en conformité.

Eau potable

- 01/01/2020 : l'intégration de Saint-Avold pour la compétence Eau potable avec une gestion tant en exploitation qu'en relation clientèle (facturation) encore confiée à la régie ENERGIS.
- Intégration des communes de Diesen et de Porcellette.
- Création d'une régie EAU POTABLE personnalisée et à autonomie financière au 01/01/2020 et sa dissolution au 31/10/2020 et création d'une régie à autonomie financière au 01/11/2020.



Une activité soutenue

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie est un regroupement de 41 communes régies par un document d'urbanisme.

Les chiffres 2020

1 248 dossiers,
127 permis de construire,
376 déclaration préalable,
7 permis d'Aménager,
1 permis de démolir,
737 certificats d'urbanisme (A&B),

En ce qui concerne les dossiers de l'ex CCPN

785 dossiers

Par communes

Altviller : 87	L'Hopital : 166
Diesen : 31	Macheren : 76
Folschviller : 202	Porcellette : 114
Lachambre : 53	Valmont : 34 (sans DP et CUA)

Zoom sur...

Le PLUI

L'article 136 de la loi ALUR prévoit le transfert automatique de la compétence PLU aux intercommunalités, au 1^{er} juillet 2021, sauf si les conseils municipaux des communes membres s'y opposent. Une minorité de blocage doit être atteinte, soit 25 % des communes représentant 20 % de la population. Une majorité des communes membres (33) se sont opposées au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie.



Les compétences facultatives

Gestion des équipements sportifs

Le stade nautique



Nombre d'entrées à la piscine

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

MOIS	COMPLEXE NAUTIQUE PUBLIC								LECONS DE NATATION			AQUABIKE			
	GROUPE		ADULTES		ENFANTS, LYCEENS ETUDIANTS, HAND. 0015				T	taisse	abon.	T	taisse	abon.	T
	scolaires	autres	SAISON	hors	0015	0015	moins de 4 ans								
JANVIER	vidange bassins du 23/12/19 au 05/01/2020								18 jours de leçons						
26 jours	1997	9015	395	908	256	262	43	6936	0	260	260	0	431	431	
FEVRIER									7 jours de leçons						
29 jours	804	1734	401	1005	349	191	77	4731	0	124	124	0	385	385	
MARS	complexe fermé depuis le 15 mars suite au COVID 19								8 jours de leçons						
18 jours ouvert puis fermé du 15 mars au 21 juin 2020	876	1220	183	499	139	164	11	3092	166	166	1	208	209		
AVRIL	complexe fermé depuis le 15 mars suite au COVID 19. Jusqu'à nouvel ordre. Déconfinement le 11 mai avec port de masque...														
SUITE AU COVID 19: fermé du 15 mars au 21 juin 2020	0								0			0			
MAI	SUITE AU COVID 19: fermé du 15 mars au 21 juin 2020								0			0			
JUIN	ouverture de la saison estivale le L. 22/06/20 jusqu'au 31/08/20								condition particulière						
29 jours - 8 jours ouvert	0	36	322	298	377	89	22	1094	0	0	0	0	0	0	
JUILLET	férié du 14 juillet ouvert								pas pdt la saison estivale						
31 jours	0	255	1541	1138	2463	271	161	5829	pas pdt la saison estivale						
AOUT	férié du 15 août ouvert								pas pdt la saison estivale						
31 jours	0	174	2003	1207	2378	268	220	6250	pas pdt la saison estivale						
SEPTEMBRE	du 1 au 13/09/20 intersaison. Reprise des scolaires et des assos le 14 septembre 2020														
30 jours	2463	1457	313	637	152	77	32	6131	0	111	111	0	161	161	
OCTOBRE															
30 jours	2400	1887	287	753	221	135	38	5788	0	170	179	1	270	271	
NOVEMBRE	fériés: 1er/11, 11/11														
28 jours	1672	6	0	12	6	0	0	1704							
DECEMBRE	fériés: 25/12, 26/12 vidange bassins du 21/12/20 au 03/01/2021														
14 jours	934	0	0	0	0	0	0	994							
TOTAL	11275	9845	3514	6796	6330	1407	632	41549	0	830	830	2	1485	1487	
Moyenne mensuelle	839,58	620,42	459,50	546,33	529,17	117,25	50,17	3482,42	0,00	196,00	188,00	0,40	391,00	391,40	
	piscine		20429		total avec 03 piscines annexes			feuille sortie le 05 janvier 2021							

Un rôle essentiel



L'activité de la Police municipale intercommunale a été essentielle durant cette période de crise sanitaire que nous avons traversé et traversons toujours, afin de lutter contre la propagation du Covid-19.

Depuis la mise en place du confinement, les agents de la Police municipale intercommunale ont veillé à la tranquillité publique et continué de protéger les habitants, notamment en s'assurant de faire respecter les obligations dictées par l'État. 62 verbalisations ont été émises pour non-respect du confinement.



Les missions en 2020

- **Demande manifestations** : Les agents de la Police municipale intercommunale ont assuré la surveillance de 6 manifestations à Lelling, Altviller, Landroff, Valmont, L'Hôpital et Diesen.
- **Dépôts sauvages identifiés verbalisés** : La Police municipale intercommunale est intervenue sur 23 dépôts sauvages dont 11 identifiés et sanctionnés.
- **Fourrières automobiles** : 12 véhicules ont fait l'objet d'une mise en fourrière.
- **Interpellations** : Les agents ont procédé à l'interpellation de 8 individus (pour détention et usage de stupéfiants et dégradation de bien public).
- **Verbalisations** : équipés du PV Electronique, les agents ont rédigé 121 verbalisations.
- **Rapports – Procès-verbaux** : les agents ont rédigé 76 écrits (PV de constatation, de mise en fourrière, de destruction d'un véhicule, rapport d'information, d'infraction, de constatation, de mise à disposition et de mise en fourrière).

Les finances



BUDGET PRINCIPAL

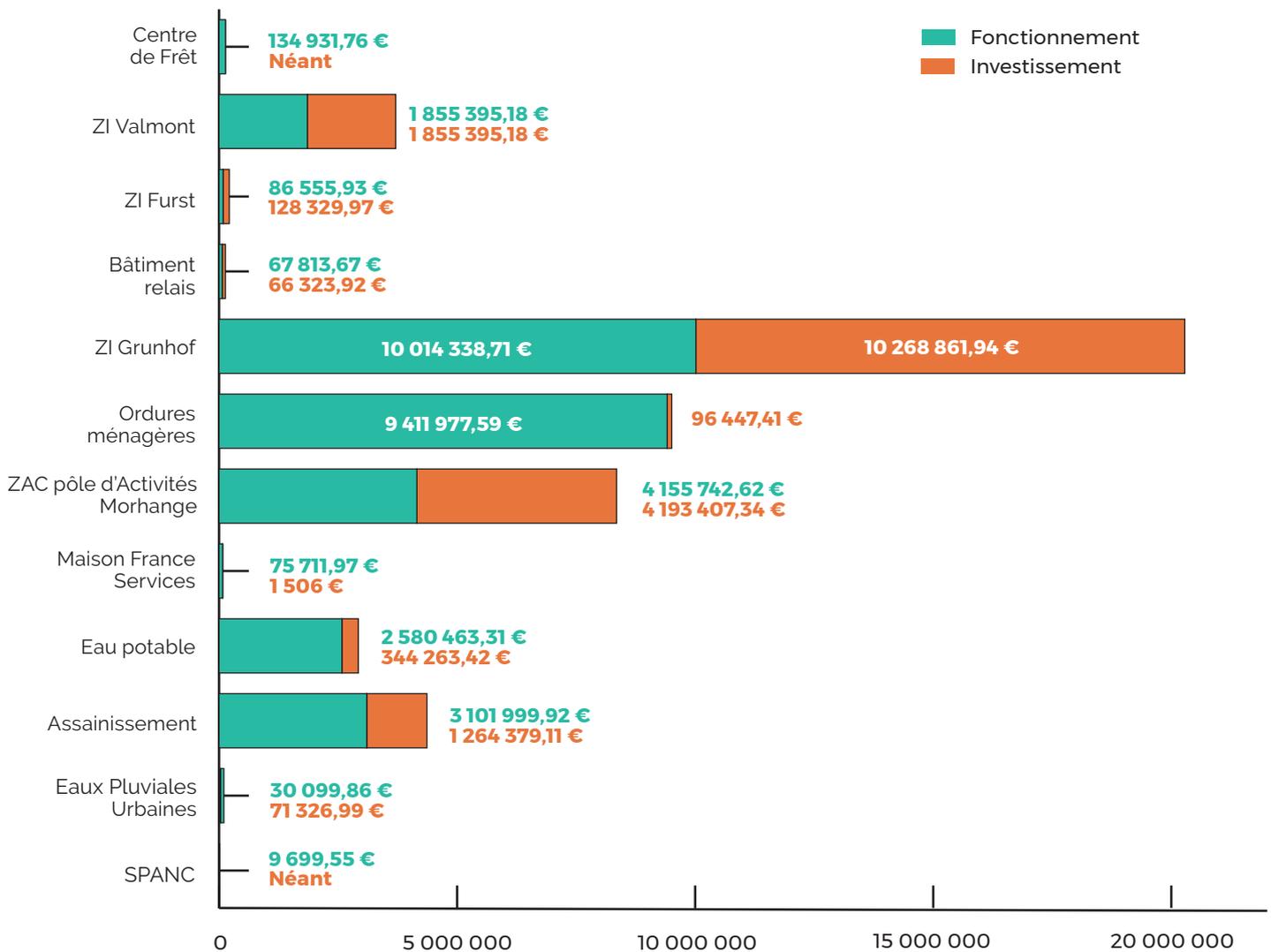
Dépenses de fonctionnement :

32 830 636,98 €

Dépenses d'investissement :

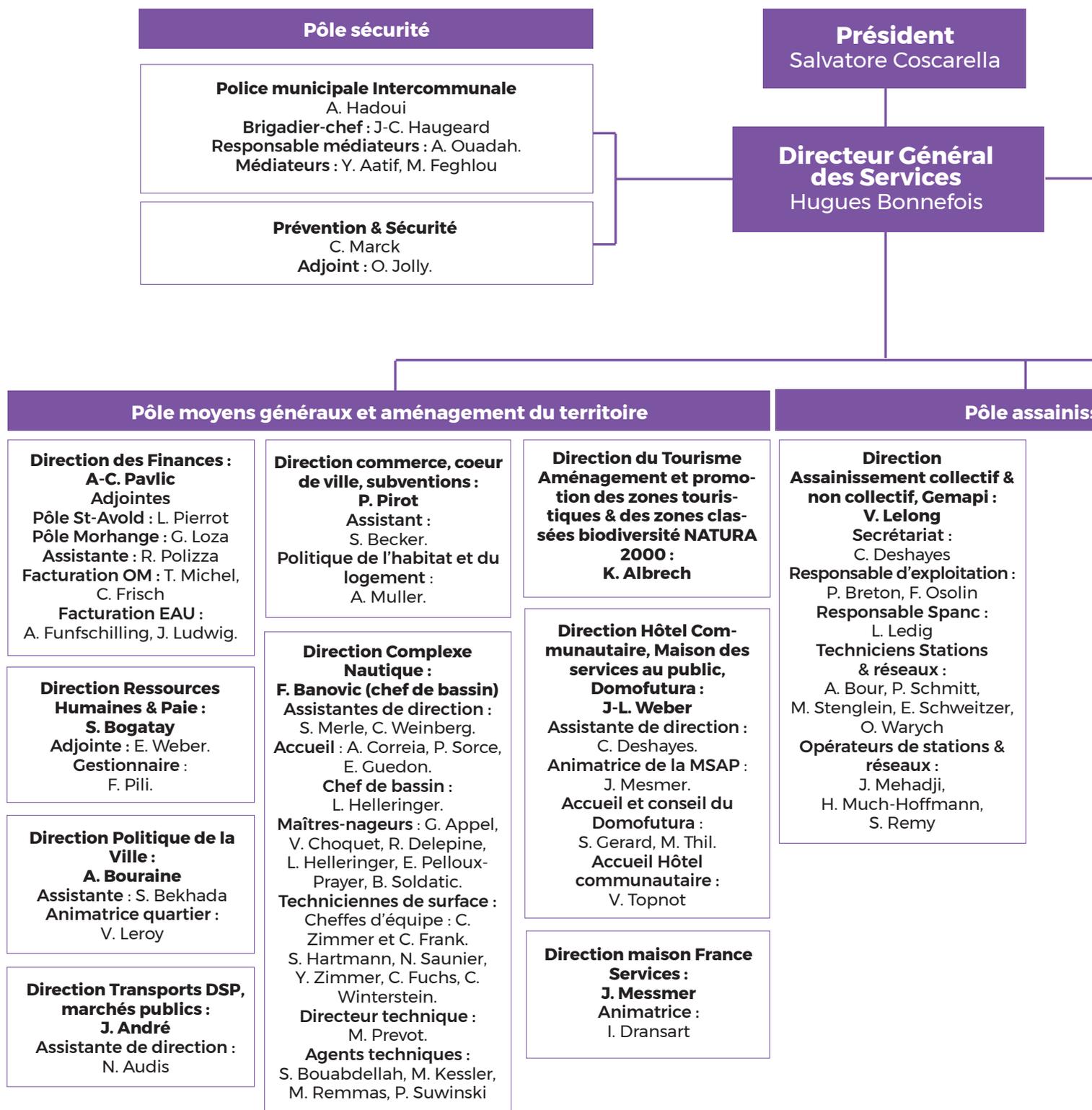
7 329 998,75 €

BUDGETS ANNEXES



Grand angle

Ressources humaines



Direction générale



sement & eau

Pôle technique et environnement

Direction EAU
Eaux pluviales urbaines :
H. Picquard
Assistante de direction :
E. Zimmermann
Responsable des techniciens :
D. Hiff
Techniciens réseau de l'eau :
C. Eryvn, A. Hehn, F. Peloso,
C. Rouff

Directeur des services techniques
Directeur zone Europort :
C. Augsburguer

Directeur adjoint Travaux :
P. Appel
Assistante de direction et de conseil communautaire :
M.-F. Pauluzzi
Agents polyvalents :
M. Bekhadda, L. Bohn,
P. Dor, Y. Fikinger,
S. Mattioz, B. Paix,
C. Periquet, J. Sauder
Conseiller espaces verts :
J.-J. Bonnefois.
Urbanisme, ADS, SIG, Pôle St-Avold : B. Moy / **Pôle Morhange :**
L. Schwindling

Direction de l'environnement :
J.-L. Weber
Adjointe chargée du PCAET : E. Doerflinger
Médiateurs du tri :
S. Doerflinger,
L. Funfschilling, G. Lair,
M. Ouadah
Responsable technique :
P. Pernet
Adjoint : L. Mehada
Conducteur benne :
E. Barthelemy
Conducteur & ripeur :
F. Colleatte, L. Porte,
C. Reinartz
Ripeurs / équipiers :
C. Boucher, F. Boucher,
P. Burtin, S. Roussel,
C. Steiner

Direction des déchèteries :
M. Savanovic
Responsable administrative : P. Cieslik
Gardiens :
S. Bachmann, M. Donger,
D. Dossing, B.-Y. Hadji,
D. Szwejk, C. Debs

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

 10-12 Rue du Général de Gaulle 57500 Saint-Avold

 03 87 92 84 76

 communaute@agglo-saint-avold.fr

 www.agglo-saint-avold.fr

SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

 Bâtiment des Douanes
Zone Europort
57 500 Saint-Avold

 03 87 00 32 94

MAISON FRANCE SERVICES

 2, rue du Pratel
57 340 Morhange

 03 87 05 07 91

 msap@agglo-saint-avold.fr

RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT

RÉGIE EAU SAINT-AVOLD

 03 87 94 67 98

RÉGIE ASSAINISSEMENT SAINT-AVOLD

 03 87 86 48 40



RETROUVEZ-NOUS SUR LA NOUVELLE PAGE FACEBOOK
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

www.facebook.com/saintavoldsynergie